



STRATEGIE D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION

APPROCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pleinement intégrés à chaque étape du processus d'investissement de Van Berkom. Notre Politique d'investissement responsable garantit que les enjeux ESG matériels sont systématiquement évalués afin d'identifier des entreprises exceptionnelles sur l'ensemble de leurs activités, notamment dans la gestion des risques et des opportunités ESG.

Notre équipe d'investissement applique notre modèle d'évaluation ESG reposant sur une méthodologie de notation interne afin d'analyser la performance ESG des entreprises en portefeuille. Cette approche intégrée permet d'incorporer directement les considérations ESG à nos thèses d'investissement, à notre analyse financière et à la construction des portefeuilles.



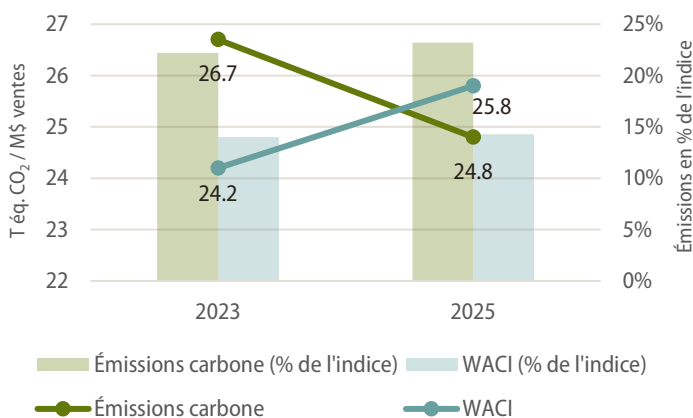
INDICATEURS CARBONE

EMPREINTE CARBONE en CAD au 30 septembre 2025

	Van Berkom	S&P/TSX petite cap	Van Berkom / Indice
Émissions de carbone t éq. CO ₂ / M\$ CAD	24,8	107,2	23,2 %
Intensité carbone pondérée (WACI) t éq. CO ₂ / M\$ ventes CAD	25,8	180,5	14,3 %
% divulgué	44 %	56 %	

Van Berkom calcule les émissions de carbone et l'intensité carbone de ses portefeuilles en utilisant la méthodologie établie par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Les émissions de carbone correspondent aux émissions de portées 1 et 2 des entreprises du portefeuille qui sont soit divulguées à , soit estimées par Bloomberg, pour une couverture totale de 100%.

ÉVOLUTION



NOTATION ESG INTERNE

SCORE ESG au 30 septembre 2025

	E	S	G
Meilleur score	5,00	4,80	4,44
Moyenne du portefeuille	3,10	3,40	3,49
Moins bon score	1,00	1,00	1,54

ÉVOLUTION

	2023	2025
Meilleur score	4,20	4,28
Moyenne du portefeuille	3,26	3,39
Moins bon score	2,03	1,63

Le score ESG correspond à la moyenne pondérée de l'évaluation ESG d'une entreprise selon notre modèle d'analyse interne variant de 1 à 5 points, pour toutes les compagnies en portefeuille.

COMMENTAIRE

L'empreinte carbone de la stratégie s'est nettement améliorée d'une année à l'autre, les émissions de carbone ayant diminué de 20 % et le WACI de 15 % par rapport à 2024. Cette amélioration s'explique principalement par d'importantes réductions des émissions de plusieurs positions clés, notamment 5N Plus Inc., AutoCanada Inc., et Winpak Ltd. La rotation du portefeuille et le repositionnement vers des titres moins intensifs en carbone, incluant la sortie de certaines positions plus émettrices, ont également contribué à cette baisse. Bien que quelques positions aient vu leurs émissions augmenter ou aient été ajoutées au portefeuille (p. ex. Badger Infrastructure Solutions et Matr Corp.), leur incidence a été largement compensée par les réductions observées ailleurs, entraînant une diminution marquée de l'empreinte carbone du portefeuille par rapport à 2024.



STRATEGIE D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION

APPROCHE D' ACTIONNARIAT ACTIF

Bien que nous soutenions généralement les recommandations de la direction, notre engagement reste indéfectiblement tourné vers les intérêts de nos clients et actionnaires. Nous privilégions une approche ascendante (« bottom-up ») en matière de vote par procuration, chaque résolution présentant un contexte et des enjeux qui lui sont propres. Les propositions de vote sont revues par l'équipe d'investissement, avec l'appui des analyses d'un fournisseur de service, mais la responsabilité finale de chaque décision de vote revient au membre de l'équipe responsable du titre. Parce que nous sélectionnons des entreprises dont les valeurs et les priorités stratégiques correspondent naturellement aux nôtres, les propositions soumises aux assemblées générales convergent généralement avec nos attentes.

VOTE PAR PROCURATION

	2024	2025
Nombre de titres en portefeuille	37	36
Nombre d'assemblées	33	44
Résolutions appuyées	358	383
Résolutions rejetées	3	21
Nombre total de résolutions votées	368	422

Le nombre de titres en portefeuille est présenté au 31 décembre 2025. Les autres données reflètent les votes exprimés au cours de l'année, en tenant compte des variations du portefeuille.

Étude de cas: Vote consultatif d'AIMIA Inc. sur la rémunération des dirigeants

Nous nous sommes opposés à la résolution consultative sur la rémunération car la structure proposée ne corrigeait pas les objections précédemment soulevées par les actionnaires. La proposition de vote consultatif sur la rémunération de l'année précédente n'avait recueilli que 46,8 % des voix. Malgré les échanges avec les actionnaires et quelques améliorations, le cadre révisé reste trop axé sur des incitatifs à long terme acquis au fil du temps qui ne comportent pas de critères de performance. Parallèlement, le recours récurrent à des primes discrétionnaires affaiblit la discipline globale en matière de rémunération. Puisque ces pratiques ne renforcent pas de manière significative les cadres de rémunération basés sur la performance ni l'alignement sur les intérêts des actionnaires, nous n'avons pas soutenu la proposition.

ENGAGEMENT

	E	S	G	Total
Total d'entreprises visées par l'engagement	1	1	7	9
Engagements en cours	-	-	3	3
Engagements réalisés	1	1	4	6

Étude de cas: Alignement stratégique

Sylogist Ltd., une société canadienne de logiciels SaaS qui fournit des solutions de gestion, a sollicité notre avis indépendant sur sa performance et son orientation stratégique par l'entremise d'un de ses administrateurs. Lors d'un échange avec le président du comité spécial, nous avons exprimé nos préoccupations quant à l'absence d'amélioration tangible de la performance financière malgré les investissements récents, souligné certaines lacunes au sein du conseil d'administration — notamment le manque d'expérience du président en matière d'exploitation et d'allocation du capital — et insisté sur l'importance de renforcer les communications avec les investisseurs et la rigueur d'exécution. À titre d'exemple, nous avons soulevé la classification erronée d'un contrat comme revenu récurrent annuel (ARR), un enjeu susceptible d'éroder la confiance des investisseurs. À la suite de ces échanges, le président du conseil a quitté ses fonctions et un président intérimaire a été nommé, le conseil ayant indiqué son intention de recruter un successeur possédant une expertise pertinente en gestion opérationnelle et en allocation du capital. Le comité spécial a par ailleurs reconnu la pertinence de nos observations et confirmé que ces enjeux feraient l'objet d'un examen approfondi lors de la prochaine Journée des investisseurs, illustrant ainsi un dialogue constructif et une volonté de renforcer la gouvernance et l'exécution stratégique.

Van Berkom et associés inc. (« Van Berkom ») est inscrite auprès de l'Autorité des marchés financiers du Québec ainsi qu'auprès des commissions des valeurs mobilières des neuf autres provinces canadiennes à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire de fonds d'investissement. Aux États-Unis, Van Berkom est également inscrite auprès de la Securities Exchange Commission (« SEC ») à titre de conseiller en placement indépendant. Les renseignements contenus aux présentes ne sont publiés qu'à titre informatif; ils ne visent pas à fournir des conseils professionnels et ne doivent pas être considérés comme tels. Ce document ne devrait pas être considéré comme une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'un titre. Il ne prend en considération les objectifs spécifiques, les stratégies, le statut fiscal ou l'horizon de placement d'aucun investisseur. Aucune déclaration ou garantie d'exactitude n'est expresse ou implicite, et Van Berkom ne peut être tenue pour responsable des décisions prises selon ces informations. Van Berkom affirme être en conformité avec les exigences des normes Global Investment Performance Standards (GIPS®). GIPS® est une marque enregistrée de l'Institut CFA. L'Institut CFA n'endosse pas, ni ne promeut cette organisation, et ne garantit pas la qualité ou l'exactitude de ce contenu. De l'information importante sur Van Berkom, y compris un rapport GIPS® Composite et de l'information supplémentaire sur les procédures de calcul et de reportage des rendements, peuvent être obtenus auprès de Van Berkom en communiquant avec Andy Kong, Chef du développement d'affaires mondial, à akong@vanberkomglobal.com.

